



Zeyen + Baumann aménagement-urbanisme

PLUMBERS STILES ET ARTICLES - EXTRAIT DU PAG EN VIGUEUR - 2023/04/06 - 150 Mantes-la-Jolie (150 km) - sans échelle

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées		Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:	
HAB-1	Zone d'habitation 1	ECO-1	Zone d'activités économiques communale type 1
HAB-2	Zone d'habitation 2	ECO-2	Zone d'activités économiques communale type 2
MIX-1	Zone mixte urbaine	ECO-3	Zone d'activités économiques régionale
MIX-2	Zone mixte villageoise	ECO-4	Zone d'activités économiques nationale
MIX-3	Zone mixte rurale	JAR	Zone de jardins familiaux
BEP	Zone de bâtiments et équipements publics	SPEC-RE	Zone spéciale - Rue d'Each
BEP-1	Zone de bâtiments et équipements publics - type 1	SPEC-MK	Zone spéciale - Mineel-Kompost
REC	Zone de sport et de loisirs	SPEC-S	Zone spéciale - station-service
		SPEC-F	Zone spéciale Forêt
PAP NO / ZAD - Référence au Schéma directeur		Autres (à titre indicatif)	
COUS	Représentation schématisée du degré d'utilisation ou non pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	AB	Biotope protégé (niveau non exhaustif) (1)
CBS		AS	Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (niveau non exhaustif) (2)
		EN	Cimetière
		CE	Conduites électriques aériennes (3)
		RE	Réseau de SES (1)
		CP	Cours d'eau / Eaux stagnantes (3)
		BT	Courbes de niveau, équidistance 5 m (3)
		HT	Autroute (3)
		BT	Limite de la commune
		BT	

Modification ponctuelle: à enlever (saisine)	Conduites électriques aériennes (3)
Modification ponctuelle: (voie)	Zone de servitude "urbanisation"
	CEA Servitude "urbanisation - conduites électriques aériennes"
Erreur matérielle:	Conduites électriques aériennes (3)
	Zone de servitude "urbanisation"
	HT Servitude "urbanisation - haute tension" - retenir

sans échelle
septembre 2023



ZB ZEYEN BAUMANN
Urbanisme - Aménagement - Architecture
150 Mantes-la-Jolie
Tél: 01 39 23 30 36
www.zeyenbaumann.fr

Modification ponctuelle du PAG
"Plusieurs Sites et articles - Lignes à haute tension"
Comparaison du PAG en vigueur et du PAG modifié

MONDERCANGE
20 ENTWICKELT